

Zeitschrift: Jahresbericht / Schweizerisches Landesmuseum Zürich
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum Zürich
Band: 100 (1991)

Artikel: Traces archéologiques de la Guerre des Gaules : sondages à Avully
GE
Autor: Flutsch, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-395362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

zioni (in particolare quelle del 19° e 20° secolo) e reso necessario una nuova regolamentazione dei principi d'acquisizione.

Verso la fine dell'anno, i reparti «Ricerca e sviluppo» e «Storia culturale I» (archeologia) sono stati riuniti in un nuovo edificio, appositamente affittato. Da tale ristrutturazione ci aspettiamo vantaggi considerevoli, poiché il campo d'azione dei due reparti spesso si sovrappone. Questo trasferimento, legato a quello dell'insieme della collezione archeologica, rappresenta un'occasione per integrare determinati reperti in un sistema di cataloghizzazione elettronica ideato dal Museo nazionale. Per l'ideazione e l'esecuzione dei lavori di trasloco sono state stabilite i seguenti criteri:

- Tutti i reperti dovranno essere inventariati prima del trasferimento, ciò che comporterà l'aggiornamento dell'inventario esistente.
- La nuova disposizione del reperto deve essere inventariata immediatamente dopo il trasporto. Ne risulterà un controllo sistematico dei trasferimenti.
- La compilazione dell'inventario sarà affidata a operatori qualificati.
- La descrizione dei reperti deve tenere conto dello stato attuale delle ricerche scientifiche.
- Va tenuto conto delle denominazioni standardizzate.
- Per tutte le operazioni, bisogna lavorare con il prototipo della banca dei reperti creata dal Museo nazionale.

Per quanto riguarda gli sviluppi del progetto d'istituzione d'una seconda sede del Museo nazionale nel castello di Prangins, informazioni dettagliate sono reperibili a pag. 24 ss. La pianificazione del progetto «Panorama della storia svizzera» è in continuo progresso, malgrado nuovi ritardi dovuti a dei problemi d'ordine giuridico relativi al

parcheggio. L'ideazione e la preparazione dei grandi progetti «Castello di Prangins», «Panorama della storia svizzera» e «Percorso attraverso la storia svizzera» (ristrutturazione dell'esposizione permanente presso la sede principale di Zurigo) implica un'enorme mole di lavoro da parte del reparto di storia culturale. La realizzazione di tali progetti condiziona l'immagine del Museo nazionale negli anni a venire, basti pensare per esempio alle sale trasformate in cantieri. Di conseguenza alcune restrizioni sono diventate inevitabili, tanto nell'ambito delle esposizioni permanenti quanto a riguardo della possibilità di fornire informazioni scientifiche.

Tre punti principali hanno caratterizzato l'informatizzazione del Museo nazionale svizzero. Con la trasformazione del prototipo della banca dati, il plurilinguismo nei sistemi di ricerca e l'unione fra le strutture scientifiche e amministrative sono stati presi in considerazione per la creazione di uno schema definitivo per la banca dati. Per quanto concerne la comunicazione abbiamo creato un programma per la distribuzione del lavoro tra gli operatori individuali e l'ordinatore centrale, secondo il principio del «client-server». Infine, durante un'esposizione per i 700° anni della Confederazione, interrogando d'Informa, i visitatori potevano consultare immagini e testi elettronici.

I grandi successi del 1991, duramente conquistati con il lavoro degli ultimi cinque anni, hanno messo a nudo alcune debolezze strutturali. Per questo, il Museo nazionale sta attualmente lavorando, in collaborazione con consulenti esterni, ad un miglioramento dell'organizzazione del lavoro, della comunicazione e della gestione, al fine di rispondere meglio alle esigenze che si pongono oggi a un museo di storia culturale.

Berichte

Traces archéologiques de la Guerre des Gaules: sondages à Avully GE

Préambule

«Collection, restauration, exposition, information, recherche»: telles sont les cinq missions que s'est donné le Musée national. La fouille constitue, pour la section archéologique, l'ultime façon de «collectionner». Il ne s'agit pas d'aller chercher dans la terre des objets destinés aux

vitrines du Musée: d'une part, parce que l'archéologie d'aujourd'hui n'oriente plus ses travaux en fonction du nombre ou de la qualité des pièces que l'on s'attend à découvrir, mais en fonction des enseignements que l'on espère tirer de l'analyse des vestiges; d'autre part, parce c'est aux cantons que la loi fédérale attribue le soin de sauvegarder leur patrimoine. Ce que les fouilles apportent aux collections et à l'exposition du Musée national, ce sont avant tout des informations, qui seront livrées au public sous forme de documents, de maquettes, de restitutions,

de préparations, etc. Mais ce sont aussi des objets, obtenus par arrangement particulier avec le Musée cantonal concerné: copies, prêts à longue durée, voire partage des originaux.

Par ailleurs, la section archéologique contribue, par ses fouilles, à la connaissance de la préhistoire et de l'histoire suisses. Elle est, à cet égard, l'une des rares institutions de notre pays qui soit en mesure de mener une politique de fouille délivrée des impératifs du sauvetage.

Malheureusement, les moyens financiers disponibles sont totalement inadaptés: de très loin insuffisant pour financer un chantier archéologique même de faible ampleur, le crédit «fouilles et analyses» (24 500 francs par an) n'autorise que des interventions très sommaires et très ponctuelles.

Ainsi, du 9 au 31 septembre 1991, la section archéologique du Musée national a mis sur pied une campagne de sondages à Avully, dans le canton de Genève. Fruit d'une collaboration avec le service archéologique cantonal, dirigé par Charles Bonnet, et avec le Professeur Daniel Pannier, directeur de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, cette campagne s'est déroulée grâce à l'aimable autorisation des propriétaires des parcelles concernées, Messieurs Robert Mottu et Jules Halff, et de leur cultivateur, Monsieur Fritz Bierri. Elle a été dirigée par le signataire, avec le précieux concours de Timo Caspar et de Thierry Theurillat. Nous n'en livrons ici qu'un bilan sommaire: une publication exhaustive des résultats paraîtra dans les prochains mois.

Tensions frontalières sur le Rhône

Il y a 2050 ans, le 28 mars 58 avant notre ère, après avoir incendié leurs 12 villes, leurs 400 villages et leurs innombrables fermes, 263 000 Helvètes, auxquels s'étaient joints 23 000 Rauragues, 14 000 Latobices, 36 000 Tulinges et 32 000 Boïens, s'étaient rassemblés entre Nyon et Genève. Leur but: franchir le Rhône au bout du lac, contourner le Vuache par le sud, retraverser le fleuve, et aller s'établir, après un voyage de plusieurs centaines de kilomètres, dans la région de la Garonne. Au nord du Rhône, la Gaule indépendante; au sud, la province romaine, que les émigrants projettent de traverser sur quelques kilomètres.

C'était compter sans Jules César. Le général romain, au courant des projets helvètes, était à Genève et ses légionnaires avaient coupé le pont. On lui envoya des émissaires chargés de négocier le passage. César *pensait qu'il ne devait pas y consentir: il estimait d'ailleurs que des hommes dont les dispositions étaient hostiles, si on leur permettait de traverser la province, ne sauraient le faire sans violences ni dégâts. Néanmoins, voulant gagner du temps jusqu'à la concentration des troupes dont il avait ordonné la levée, il répondit aux envoyés qu'il se ré-*



Fig. 1. Vue du coteau d'Avully, sur la rive sud du Rhône. A mi-pente, les deux ondulations parallèles considérées par Stoffel comme le murus de César, puis par Blondel comme une ligne avancée. En fait, il ne s'agit que de phénomènes naturels. A droite, l'une des tranchées pratiquées en 1991. Photo Musée national suisse.

servait quelque temps pour réfléchir: s'ils avaient un désir à exprimer, qu'ils revinssent aux ides d'avril.

En attendant, il employa la légion qu'il avait et les soldats qui étaient venus de la province à construire, sur une longueur de 19 milles (29 km), depuis le lac Léman, qui déverse ses eaux dans le Rhône, jusqu'au Jura, (...) un mur haut de seize pieds (4,80 m)¹ et précédé d'un fossé. Ayant achevé cet ouvrage, il distribue des postes, établit des redoutes, afin de mieux leur interdire le passage s'ils veulent le tenter contre son gré» (Guerre des Gaules, 1, VII-VIII).

Voilà donc, du lac au Pas de l'Ecluse, la rive sud du Rhône fortifiée. Bien évidemment, lorsqu'ils reviennent comme convenu à la mi-avril, les émissaires helvètes s'entendent refuser le passage. Les jours suivants, ils tenteront à plusieurs reprises, à gué ou par des ponts de bateaux, de forcer le barrage. En vain. Ils devront renoncer à la route facile par le territoire romain et rester au nord du Rhône en empruntant le chemin malaisé du Pas de l'Ecluse. Puis ce sera le massacre sur la Saône, la poursuite, la bataille décisive de Bibracte, le retour au pays: l'histoire est à la fois célèbre et méconnue.

Célèbre, parce que relatée par César dans le premier livre de sa Guerre des Gaules. Premier grand événement de l'histoire suisse, la migration des Helvètes occupe les premières pages des manuels scolaires.

Méconnue, parce que notre seule source, le récit de César, est avant tout un ouvrage de propagande qui ne donne de la réalité qu'une vision tronquée ou déformée.

L'archéologie, quant à elle, n'est pas d'un grand secours: les traces matérielles connues des événements de 58 sont en effet fort rares, et mal attestées: une couche d'incendie au Mont Vully, un fossé sur les lieux de la bataille de Bi-

bracte, et quelques restes de fortifications présumés sur la rive du Rhône². C'est sur ces derniers éléments qu'a porté la campagne de fouille du Musée national en 1991.

Historique des recherches

Dès le XVIII^e siècle, de nombreux érudits ont cherché à retrouver les vestiges des ouvrages décrits par César³. Mais c'est avec Eugène-Céleste Stoffel, officier suisse au service de Napoléon III, que les investigations véritablement scientifiques ont débuté: chargé par l'Empereur, qui prépare son livre sur Jules César, de repérer les sites des batailles de la Guerre des Gaules, Stoffel observe en dessous d'Avully, sur une pente abrupte qui domine le Rhône, des ondulations de terrain parallèles et rectilignes. Pour lui, nul doute qu'il s'agit là des restes du «mur» bâti par les troupes de César (fig. 1 et 2)⁴. En 1945, l'archéologue cantonal genevois Louis Blondel pratique une fouille

à cet endroit, et reconnaît un fossé dont les dimensions, trop petites, ne concordent pas avec les données fournies par César. Interprétant sa trouvaille comme une ligne avancée, il remonte d'une cinquantaine de mètres et, recoupant par tranchées l'arête du talus, repère le fossé de l'ouvrage principal, dont les dimensions, cette fois, semblent conformes à celles que cite César. En plusieurs coupes, il fixe aussi le plan d'un *castellum* et identifie quelques pièges (fig. 3 et 4)⁵.

Aucune recherche ne fut menée sur le terrain depuis lors.

Objectifs et stratégie

En 1991, quatre ans après les campagnes d'exploration menées sur le site présumé de la bataille de Bibracte⁶, alors que l'exposition «L'Or des Helvètes» était sur le point d'être présentée à Genève, alors aussi que la protohistoire

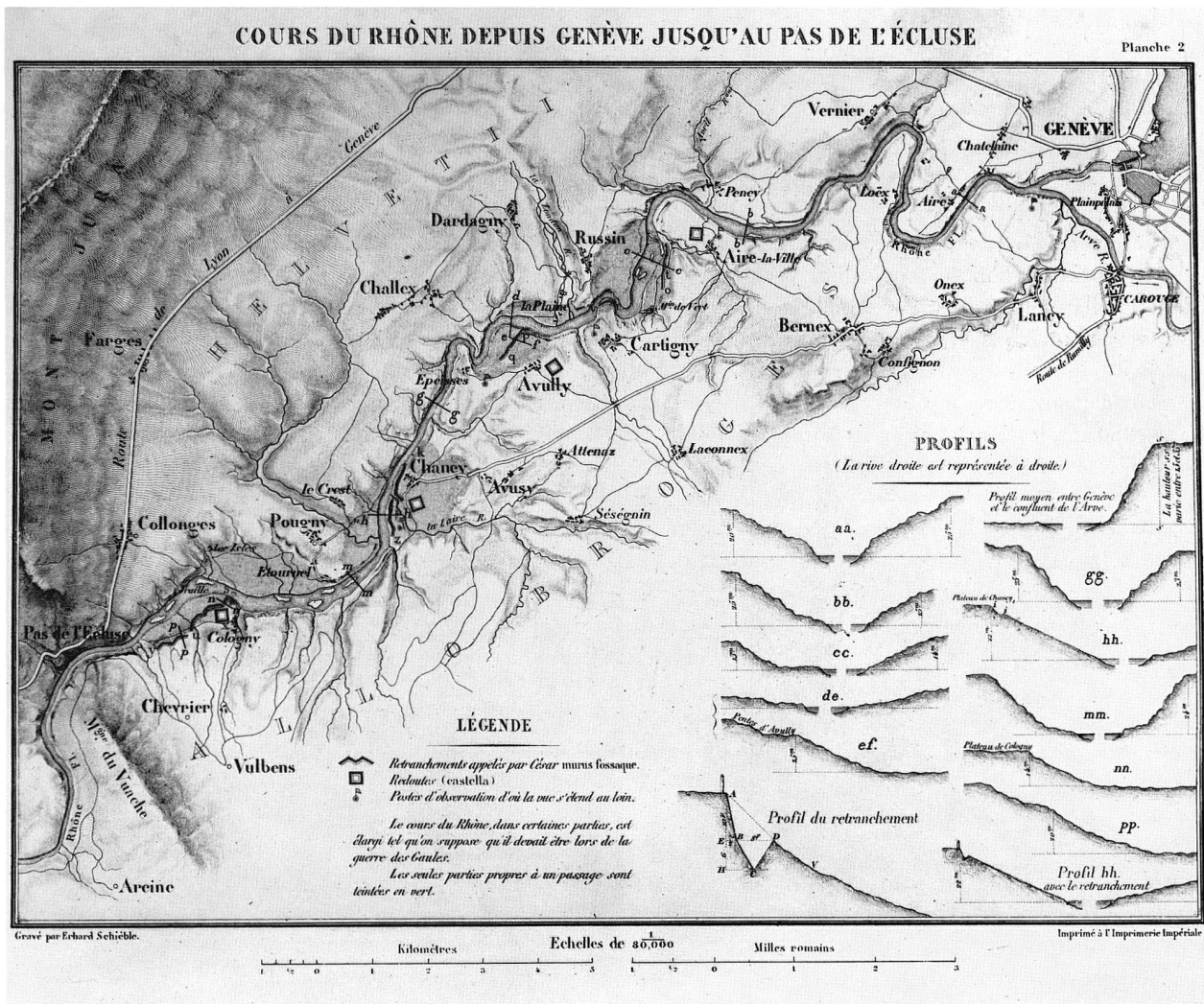


Fig. 2. Carte des lignes fortifiées selon Stoffel, tel que publiée dans l'ouvrage de Napoléon II (note 4).

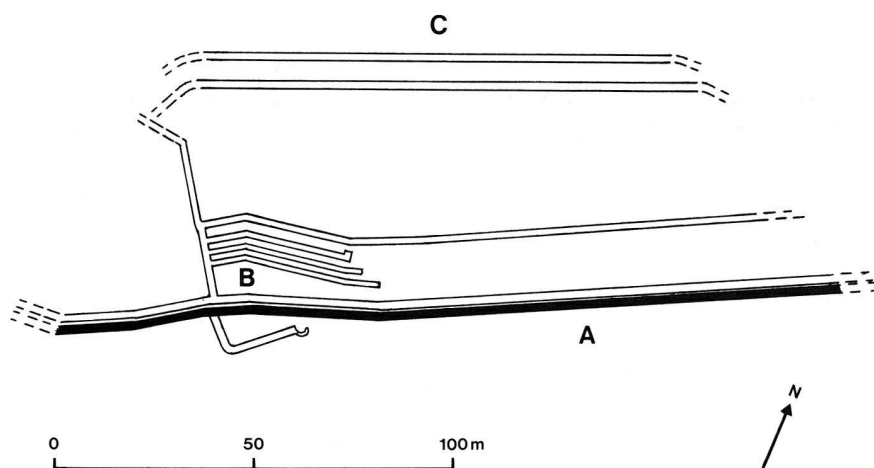


Fig. 3. Plan des «retranchements» d'après Blondel (note 5, fig. 6). A: murus principal, au sommet du talus; B: castellum de la fig 3; C: ligne avancée, correspondant aux deux ondulations de la fig. 1. Dessin C. Geiser.

genevoise s'enrichissait de nouvelles découvertes⁷, il sembla opportun de relancer l'étude de ces traces de la Guerre des Gaules. L'enjeu était multiple: le repérage des lignes pouvait aboutir à la mise au jour de camps ou de *castella* qui, occupés plusieurs semaines durant, auraient pu livrer un mobilier des plus intéressants au point de vue chronotypologique. Par ailleurs, on l'a dit, les fortifications de César pouvaient fournir à l'étude de la migration des Helvètes une référence archéologique jusqu'ici incertaine.

Il était nécessaire, avant d'entreprendre des recherches plus vastes, de vérifier les conclusions de Blondel. Seuls éléments véritablement observés en fouille, ses fossés et son *castellum* n'étaient datés que par la vraisemblance; mais le Rhône ayant servi de frontière bien avant et bien après 58, il s'agissait avant tout d'obtenir une datation fia-

ble des vestiges d'Avully, afin de fonder les recherches futures sur des bases solides.

Pour ce faire, il fut convenu de pratiquer deux tranchées perpendiculaires aux traces observées en 1945, et de les soumettre à une analyse stratigraphique exhaustive.

Résultats

Il s'avéra rapidement que les relevés de Blondel avaient donné de la réalité stratigraphique une vision quelque peu idéalisée.

En effet, si les coupes présentent bien, au niveau des ondulations visibles en surface, des poches distinctes du terrain environnant, leur nature semble totalement naturelle: absence de tout mobilier, homogénéité, contour incompatible avec un creusement artificiel. Une expertise géologique, menée par Annette Hofmann et Dominique

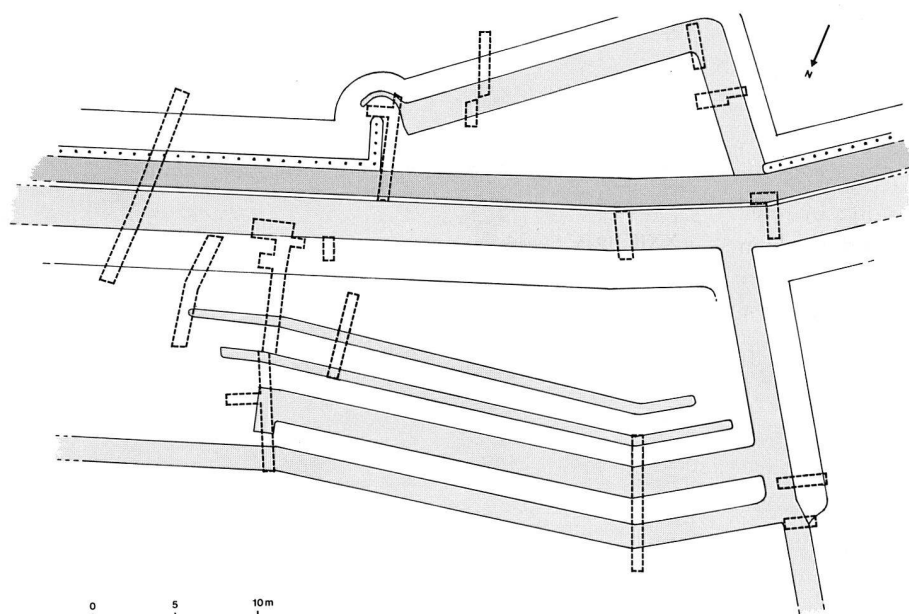


Fig. 4. Plan du castellum d'après Blondel (note 5, fig. 1). En gris soutenu, la levée de terre du murus; en gris clair, les fossés. La disposition des tranchées de Blondel (en traitillé) montre la part d'extrapolation dans ses conclusions. Dessin C. Geiser.

Maystre de l'Institut Forel de Versoix, rejoint les conclusions de l'analyse archéologique: les phénomènes observés, que ce soit dans le relief visible ou dans la stratigraphie, relèvent de la pure dynamique naturelle de terrains en perpétuel glissement.

Quelques rares anomalies d'origine humaine, — fosses ou tranchées — ont toutefois été repérées, par endroits, dans la succession des couches; mais elles ne présentent d'aucune manière les caractéristiques de retranchements anciens; fouillées avec précaution, elles n'ont livré que peu de matériel, toujours postromain, à l'exception peut-être de quelques petits fragments de tuile. Certaines fosses, semblables à celles que Blondel avait interprétées comme des pièges à loup, sont très vraisemblablement des traces d'arrachage d'arbres; d'autres, situées à la limite des parcelles, trahissent peut-être d'anciennes haies.

Ainsi, force est de constater que le système défensif publié en 1945 ne repose sur aucune réalité archéologique. Convaincu que les deux ondulations à mi-pente ne pouvaient être d'origine naturelle, Blondel chercha à les expliquer par une référence au texte de César; en coupe, il vit un fossé artificiel là où les glissements naturels avaient, au cours des âges, cisailé les couches en place. Mais le phénomène n'étant pas continu sur une très longue distance, Blondel poursuivit ses investigations sur le rebord du plateau. Là aussi, les replis du terrain en rupture de pente, les talus et les replats liés aux limites de propriétés, les «anomalies» géologiques observés en stratigraphie, la force de l'idée préconçue et la volonté, enfin, de faire correspondre le terrain aux données du texte antique, concordèrent à l'abuser. En quelques tranchées, et principalement en se fondant sur les reliefs visibles en surface, Blondel reconstitua ainsi un système de retranchements dénué de toute réalité archéologique.

Une constatation qui doit s'extraire de quelques remarques. En 1945, Blondel disposait d'encore moins de moyens que le Musée national en 1991: creusées à la main, ses tranchées d'exploration ne purent entamer les couches très compactes qui apparaissent à faible profondeur et offrirent à l'archéologue une stratigraphie sans doute bien incomplète. Par ailleurs, Blondel reconnut lui-même, dix ans après ses fouilles, la fragilité de ses conclusions⁸. Enfin, il n'est pas totalement exclu qu'il ait vu en 1945 des vestiges que nos tranchées de 1991 n'auraient pas recouverts.

Ce qui reste néanmoins sûr, c'est que toutes les prétendues traces de retranchements césariens que nous ayons pu recouper n'ont rien d'archéologique ou rien de romain. Cela n'exclut pas que César, en 58, ait bel et bien implanté ses lignes de défense à cet endroit; mais si tel fut le cas, il n'en reste rien aujourd'hui.

Bilan et perspectives

Les sondages de 1991 se soldent donc par une négation: les prétendues fortifications de César à Avully ne sont que des phénomènes naturels et des traces de travaux récents, qu'il faut rayer de la carte archéologique. Même si l'on eut préféré attester et compléter les conclusions de Blondel, ce bilan illustre les difficultés de l'interprétation archéologique et confirme au moins le bien-fondé de la campagne de vérification préliminaire de 1991: si l'on s'était fié aux thèses de Blondel pour établir un programme de recherche plus ambitieux, on se serait exposé à de fâcheuses surprises. En sciences humaines plus encore qu'en sciences exactes, rien n'est jamais acquis.

Trois semaines de fouilles et quelques dizaines de mètres de tranchée ont suffi à abolir plus de 130 ans de fausses certitudes. En corrigeant une erreur touchant un point crucial d'histoire et d'archéologie, les fouilles de 1991 relancent le débat et le placent sur une base nouvelle. A ce titre, et malgré l'absence de découvertes, elles constituent un pas en avant.

Reste-t-il, entre Genève et le Pas de l'Ecluse, des vestiges des événements de 58? C'est possible. Mais les recherches futures devront repartir de zéro, d'une part en reprenant toute la documentation, d'autre part en prospectant sur un terrain que les fluctuations du cours du Rhône et l'aménagement des rives ont fortement modifié depuis 2050 ans.

Laurent Flutsch / SKG I

Notes

1. Il ne s'agit pas d'un mur de pierres, mais d'une levée de terre.
2. Laurent Flutsch et Gilbert Kaenel, *58 avant Jésus-Christ, Jules César, les Helvètes et l'archéologie*. In: L'Or des Helvètes, catalogue de l'exposition, Zurich 1991, 28—33.
3. Une bibliographie exhaustive a été réunie par Emmanuelle Briot à l'occasion de l'intervention du Musée national suisse.
4. Napoleon III, *Histoire de Jules César*, II, 49 ss., atlas pl. 3.
5. Louis Blondel, *Le retranchement de César sur le Rhône*. In: Genava, XXIII, 1945, 44—65. Discuté par Jacques Harmand, Une barbacane césarienne méconnue sur le murus du Rhône? In: Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France, 1961, 188—187.
6. Laurent Flutsch, *La localisation de la bataille de Bibracte: historique et bilan des recherches récentes*. In: RAA 48, 1991, 38—48.
7. Charles Bonnet et alii, *Les premiers ports de Genève*. In: AS 12, 1989, 2—24.
8. Assp 53, 1966/1967, 129—130.